

**Interrogation N°1 du module Politiques et Gestion du Risque de  
Change**

Mars 2022

**Sujet 1 :**

1. Expliquez l'impact du solde des transactions courantes d'un pays sur le taux de change de sa monnaie. **2 pts**
2. Calculez le taux de change à terme de 6 mois du yen par rapport au dollar canadien, sachant que : **3 pts**
  - $100 \text{ JPY} = 0,7125 \text{ EUR}$
  - $1 \text{ CAD} = 0,6862 \text{ EUR}$
  - Le taux de l'euro –yen à 6 mois est égal à  $0,5 \%$
  - Le taux de change sur le marché monétaire canadien à 6 mois est égal à :  $3 \%$

**Interrogation N°1 du module Politiques et Gestion du Risque de  
Change**

Mars 2022

**Sujet 2 :**

1. La gestion du risque de change est un processus en quatre étapes. Expliquer brièvement ce processus. **2 pts**
2. Le 1<sup>er</sup> janvier, les indices de prix sont respectivement égaux en Europe et au Japon à 111 et à 120, le cours du yen est égal à  $100 \text{ JPY} / 1 \text{ EUR}$ .  
Si, le 31 décembre, les indices des prix sont respectivement égaux à 116 et 132, quel devrait être le cours du yen contre l'euro ? **3 pts**

## Solution Sujet 1

1. Deux situations peuvent être distinguées:

- Si un pays dégage un excédent de la balance courante, il est détenteur net de devises. En conséquence, il vend ces devises contre de la monnaie nationale sur le marché des change, ce qui tend à apprécier la monnaie nationale.

- En revanche, un solde négatif (déficit da la balance courante), le pays est demandeur net de devises. Le pays étant obligé de vendre sa devise pour combler son déficit en achetant des devises étrangères pour contracter des emprunts (il est amené à emprunter auprès de pays étrangers), ce qui tend à déprécier sa monnaie nationale.

2. La valeur au comptant du yen par rapport au dollar canadien est déterminée par le rapport :

$$\frac{0,7125}{0,6862}, \text{ soit : } 100 \text{ JPY} = \mathbf{1,0383 \text{ CAD}}$$

Le taux de change de l'euro-yen à 6 mois étant inférieur à celui du dollar canadien, le yen est en report par rapport au dollar canadien.

Le cours à terme du yen peut être obtenu en utilisant la formule de la théorie de la parité des taux d'intérêt :

$$T = C \frac{1+t'}{1+t}$$

Avec :

T : le taux de change à terme du yen par rapport au franc suisse ;

C : le taux de change au comptant du yen par rapport au dollar canadien;

t' : le taux d'intérêt sur le marché monétaire canadien ;

t : le taux d'intérêt sur le marché de l'euro –yen .

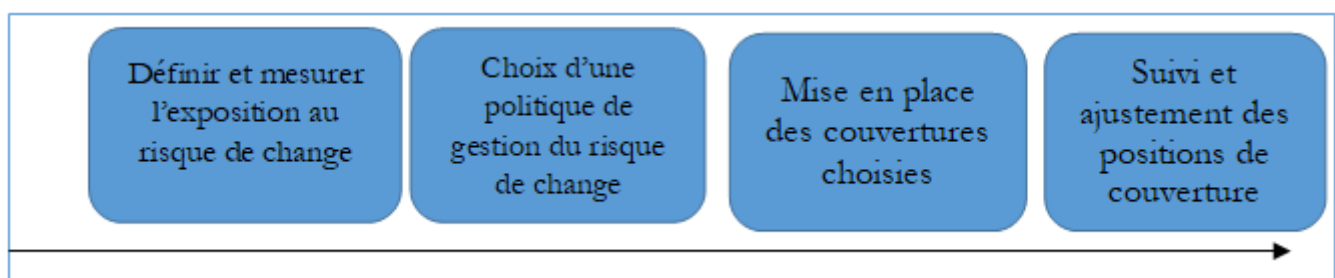
En reprenons les données chiffrées de l'exercice, le taux à terme de 100 yen par rapport au dollar canadien est égal à :

$$T = 1,0383 \times \frac{1+0,005 \times \frac{180}{360}}{1+0,03 \times \frac{180}{360}} = \mathbf{1,0512}$$

Le cours à terme de 6 mois **JPY/CAD = 1,0512**

## Solution Sujet 2

1. La gestion du risque de change est un processus en quatre étapes, illustrées dans la figure suivante :



① Evaluer le degré d'exposition face au risque en fonction des devises utilisées par l'entreprise et de la nature des opérations concernées.

- ② Formuler la politique de change de l'entreprise, l'entreprise va devoir procéder à plusieurs arbitrages : se couvrir ou non, partiellement ou totalement.
- ③ Choisir l'instrument de couverture qui convient le mieux à la situation de l'entreprise afin de se protéger des risques de pertes liés aux fluctuations du taux de change.
- ④ Evaluer périodiquement si les instruments de couverture atténuent dans les faits le risque couru.

2. La parité des pouvoirs d'achat est une relation ex ante ; elle n'est donc pas forcément vérifiée ex post. Supposons que cela soit le cas , nous avons

Si l'on appelle :

- $r_J$  : le taux d'inflation au Japon ;
- $r_E$  : le taux d'inflation dans la zone euro ;
- $S_{1,EUR/JPY}$  : le taux de change entre l'euro et le yen en janvier ;
- $S_{2,EUR/JPY}$  : le taux de change entre l'euro et le yen en décembre ;

La relation de parité des pouvoirs d'achat s'exprime de la façon suivante :

$$\frac{r_J - r_E}{1 + r_E} = \frac{S_{2,EUR/JPY} - S_{1,EUR/JPY}}{S_{1,EUR/JPY}}$$

$$\text{Taux d'inflation en Europe} = \frac{116-111}{111} = 0,045$$

$$\text{Taux d'inflation au Japon} = \frac{132-120}{120} = 0,1$$

$$\Rightarrow \frac{10\% - 4,5\%}{1 + 4,5\%} = \frac{S_{2,EUR/JPY} - 100}{100}$$

D'où l'on déduit que le taux de change d'équilibre  $S_{2,EUR/JPY}$  est : **1 unité EUR = 105,26 unité JPY**